



RAPPORT ACTIVITE 2015

G.E.M. LEBON ACCUEIL

Groupe d'Entraide Mutuelle : association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901).
Pour les adultes en situation de fragilité psychique.



10 rue Jean Baptiste Lebon 92000 Nanterre

Tél. :09.84.12.27.36

Port : 06.74.97.60.95

Email : lebonaccueil@outlook.fr

Table des matières

1. Présentation	3
Fiche de synthèse	3
Cadre réglementaire et missions.....	4
2. Les différents acteurs	6
Témoignage des adhérents	6
Rôle de l'association parrain	6
3 Ouverture et activités	8
Planning.....	8
Les fréquentations	9
4 Les adhérents	9
Répartition hommes & femmes.....	9
Âge moyen des participants par sexe	10
Communes d'habitations	10
Situation familiale	11
Situation professionnelle	11
Suivi Médical	12
5 L'Association des adhérents	13
Bilan de l'année 2015	13
Les thèmes abordés lors des Réunions Vie associative :	14
L'assemblée générale	Erreur ! Signet non défini.
Rapport financier de l'association des adhérents	Erreur ! Signet non défini.
6 Le gem dans la cité	15
7 L'équipe	15
8 Perspectives 2016	17
9 Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle C'est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement

Fiche de synthèse

Association Parrain : ŒUVRE FALRET

Date de création du GEM : Juillet 2006

Date de création de l'association des adhérents : 2 Janvier 2006

Ouvertures : LEBON Accueil est ouvert 35h par semaine, du lundi au jeudi et un dimanche par mois

Fréquentations

Total de visites annuelles : 777 visites adhérents (et 20 professionnels) en 2015

Les journées les plus fréquentées ont accueilli vers 22 adhérents. Il s'agit généralement du lundi et/ou du dimanche.

Les Journées autogérées accueillent en moyenne 7 participants, les journées autogérées reprennent sur des petits temps, le temps de reconstruire un collectif.

Nouveaux contacts en 2015 : 32 premières visites

Nombre de participants : 45

Nombre d'adhérents : 32

Les adhérents ont payé leur cotisation (24€ l'année) pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 6 heures/ jour.

Équipe

Une animatrice à temps plein : Linda BOUDINA

1 agent de maintenance mutualisé entre les 8 GEM

1 Coordinatrice pour les 8 GEM

1 Directeur à temps partiel pour les 8 GEM

1 Comptable pour les 8 GEM

Association des adhérents : En cours de reconstruction de l'association, les réunions trimestrielles, renouvellement du bureau prochainement

Réunions

INTERGEM professionnels : 4 fois par an

INTERGEM association des adhérents : 2 à 3 fois par an

Convention/Intervenants extérieurs : ASDES 92

Cadre règlementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus. La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer des nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin.

Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le **GEM** a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du **GEM**.

LEBON Accueil est un lieu ouvert pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc...favorisent la découverte et l'altérité. Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présents dans les locaux. Ils soutenus par l'animatrice, les bénévoles et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques. Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre. Le GEM est ouvert à tous pour activer une possibilité de rencontre non stigmatisante.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments d'un faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être (courses, cuisine, vaisselle, ménage): cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même pour l'organisation des moments festifs avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents de l'animatrice et la chef de service du GEM. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins.

La question essentielle est l'acceptation de l'histoire de chacun des membres du collectif GEM et du respect des différentes conceptions qui en découlent. Généralement nous

nous accordons que chaque structure associative est composée de personnes aux compétences et aux personnalités différentes. C'est ce qui fait la richesse des perspectives d'évolution du GEM. Cependant, il est entendu que les adhérents et avec eux leurs souhaits et revendications occupent une place à part entière dans le GEM. Leur expression doit être libre, eux-mêmes se trouvent en capacité d'agir. Ce rapport égalitaire entre pairs, ainsi qu'avec les autres membres du GEM (professionnels, bénévoles, stagiaires) permet cette émancipation. Mais quel que soit le statut des participants au collectif, les rapports et tout particulièrement les premiers contacts doivent rester égalitaires.

La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être. Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels et les bénévoles peuvent apporter aux adhérents. Ces personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est **la confiance** envers les différents membres.

Etre attentif, c'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année

Rompre l'isolement permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Entendre le désir :

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

Accompagner l'envie d'agir :

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2015.

2. Les différents acteurs

Témoignage des adhérents

LA FAMILLE DU GEM

C'est l'association où tout le monde s'entraide, tout le monde se ressemble.
 Faisons de l'endroit un monde meilleur, tous unis
 Et continuons à partager des moments formidables !
 L'aventure du Gem continue et continuera toujours,
 Alors, nous disons un grand merci aux personnes qui s'occupent de nous :
 Sans elles, les Gem n'existeraient pas,
 Alors, au nom de tous les adhérents on vous dit un GRAND MERCI.
 Poème de Y.

Témoignage Poétique

Au bon accueil, on y est bien accueilli pour faire des activités en intérieur comme en extérieur
 Et pour se détendre, c'est ça le bon accueil.
 Au bon accueil, petite feuille verte on bouge.
 Petite feuille jaune, on se met au rouge.
 Petite feuille orange, on s'active, chut !
 Voici l'automne.
 Au bon accueil, il pleut des poèmes et de la poésie, entre amis on s'invite à faire de la cuisine
 Et on partage un café.
 Au bon accueil, on est comme des fleurs dans un jardin qui attirent de plus en plus de monde
 Le premier soleil du matin
 Au bon accueil, on y fait une halte, un voyage dans un livre d'une journée
 Des jours meilleurs viendront
 Pas un bruit et pourtant ...
 Dans ton esprit, tu cours, cours, cours après le bon accueil !
 R.

ZOOM SUR THOIRY

Le circuit en véhicule en prenant une photo de l'ours qui barrait la route avait des airs de safari ; le concept de ce parc, c'est que tous les animaux sont en liberté et ce sont les hommes qui sont encagés dans leurs voitures,
 Et le goûter des lions en plus, heureusement que nous étions protégés par l'habitacle de notre voiture.
 H.

ZOOM SUR LA VALLEE AUX LOUPS

Une autre sortie dans la vallée aux loups avec une étape visite de la maison de Châteaubriand
 cette sortie était longue mais nous nous sommes bien amusés ensemble et avons bien ris.
 En arrivant, il pleuvait et nous étions tout mouillés, que c'était loin pour y arriver mais une fois arrivés ... quel bonheur !!!
 La visite de la maison de Châteaubriand était vraiment très intéressante, nous pouvions écouter le descriptif et les explications de la visite dans des audio phones

Ces sorties nous ont fait un bien fou et nous avons même pris un brunch dans le jardin, qu'est-ce que c'était bien ! P.

REPAS DE NOEL



Branles bas de combat ! Il est 9 h 30, je me réveille à peine, je suis content de ma nuit ! Mais....quoi ? Il est 9 h 30 et je devais être à 10 h au gem de Nanterre où Linda, l'animatrice, m'attend avec d'autres adhérents pour m'emmener déjeuner pour Noël, aïe aïe aïe !

Ni une ni deux ! Me voilà enfin parti en courant.

Au bord d'un canal, nous nous retrouvons tous embarqués dans une ginguette de Champigny pour festoyer gaiement !

La chasse aux places est ouverte, heureusement on parvient à me faire assoir à côté ...de la charmante et avenante Linda, mais celle-ci a fort à faire et n'est pas souvent à sa place.

Par le menu, tranche de saumon sur toast ! Pavé de saumon accompagné de riz et de son coulis, c'est délicieux, et enfin, un fondant au CHO-CO-LAT, rien que ça, de quoi nous ravir les babines.

LE CLOU DE LA JOURNEE, l'après-midi dansante durant laquelle tout le monde ou Presque se lâche !

C'est charmant ! Un DJ scande de sa belle voix et de son accordéon des airs d'antan, et c'est l'heure des slows, avec des assemblages pittoresque, des jeunes avec ...des moins jeunes, des femmes avec des femmes et même des danseurs qui valsent l'un avec l'un.

Le tout agrémenté de spots multicolores, joyeuse réunion de tout et son contraire, à l'image des Gem.

« Philippe »

Le déménagement

Témoignages de H et Y

Comment avez-vous vécu la transition d'un gem à l'autre ? Et est-ce que la nouvelle localisation a joué un rôle dans votre ressenti ?

Les locaux du nouveau GEM sont plus petits et plus accueillants, du coup, mais l'emplacement est tout aussi avenant car nous jouissons d'une excellente accessibilité en transports et avons un jardin privatif, les adhérents s'y sentent vraiment comme dans un cocon bienveillant.

D'un gem à l'autre, nous avons perdu des adhérents mais en avons regagné de nouveaux en nombre,

Ce gem là du bon accueil prend véritablement son essor

Rôle de l'association parrain

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. C'est pourquoi, dans cet esprit l'association ŒUVRE FALRET est le parrain de 8 GEM.

Une convention de parrainage a été signée entre l'association des adhérents du Gem et l'association marraine : l'Œuvre Falret. L'association Marraine veille au bon fonctionnement du GEM. Elle Gère les subventions les plus importantes et les ressources humaine. Elle est également garante du fonctionnement étique de la structure et apporte un soutien logistique.

3. Ouverture et activités

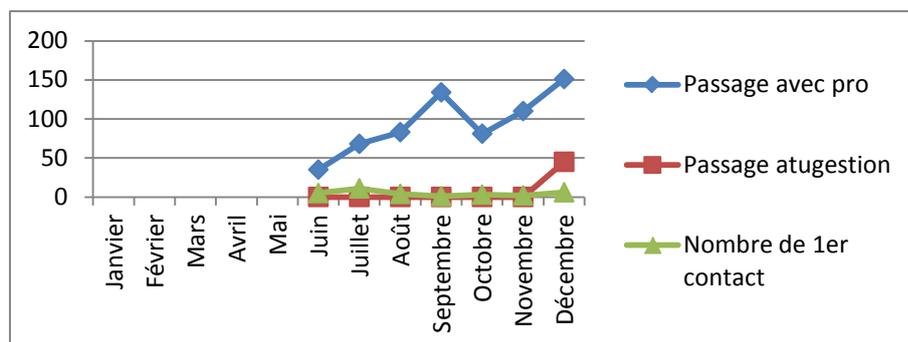
Planning

Aout 2015	1 ^{ère} Semaine du Mois	2 ^{ème} Semaine du Mois	3 ^{ème} Semaine du Mois	4 ^{ème} Semaine du Mois
LUNDI	FERME	FERME	FERME	FERME
MARDI	4 Aout 9h-17h30 13h Balade a Montmartre	11 Aout 9h-17h30 14h Réunion de vie	18 Aout FERME	25 Aout 9h-17h30 14h30 Atelier pâtisserie
MERCREDI	5 Aout 14h-19h 15h Jeux de société	12 Aout 8h30 Journée à la mer 7€	19 Aout 14h-19h Déco	26 Aout 14h-19h 16h Café Gourmand
JEUDI	6 Aout 9h-17h30 10h Repas au Chesnay 3€	13 Aout 9h-17h30 Atelier Théâtre	20 Aout 9h-17h30 Pique Nique au parc de la vallée au loup+visite maison chateaubriand	27 Aout 9h-17h30 10h Café débat 14h Tournoi de Badminton
VENDREDI	7 Aout 10h00-18h30 Nanterre plage Piscine	14 Aout 10h Base de loisirs de Verneuil + Pédalo 3€	21 Aout 8h30 Journée à la mer 7€	28 Aout 10h-18h30 12h30 Repas 3€
SAMEDI	8 Aout FERME	15 Aout FERME	22 Aout 10h30-16h30	29 Aout FERME
DIMANCHE	9 Aout FERME	16 Aout FERME	23 Aout 10h30-16h30 Pique nique + Balade en seine 6€	30 Aout FERME

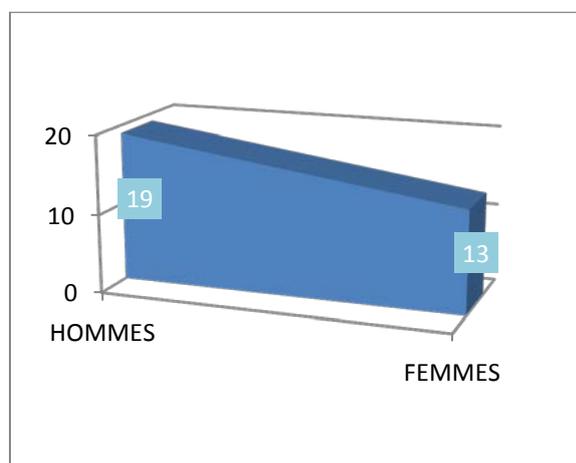
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture	Activité quotidienne
lundi	9h - 17h30	10h gym douce
mardi	9h - 17h45	14h Journal
mercredi	14h – 18h30	
jeudi	9h – 17h45 Ouvert un jeudi sur 4	
Vendredi	FERME	
Samedi	FERME	Autogestion
dimanche	9h30 – 17h45 Ouvert un dimanche sur 4	12h Repas convivial

Les fréquentations

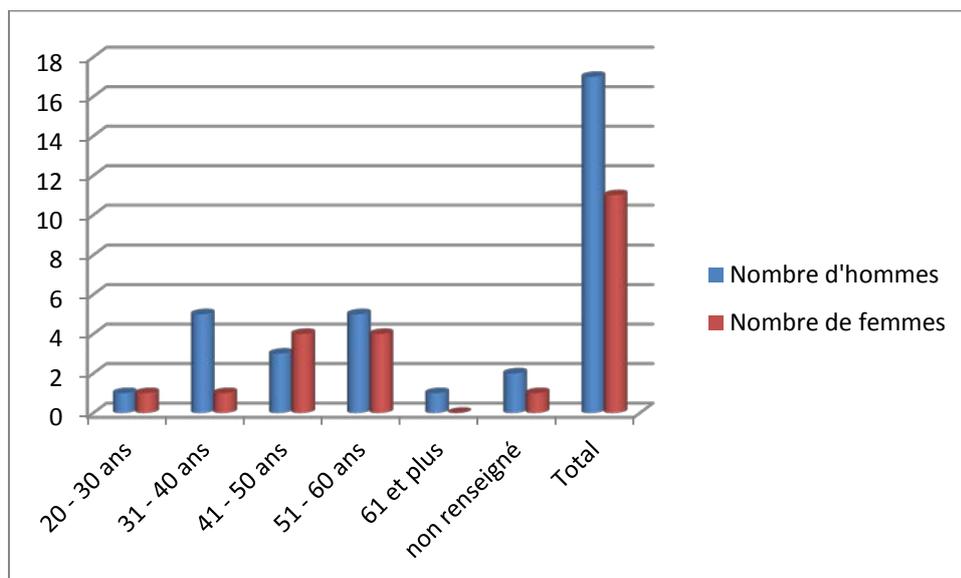
	Passage avec pro	Passage Autogestion	Nombre de 1er contact
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai	35	0	
Juin	68	0	5
Juillet	83	0	11
Août	134	0	4
Septembre	81	0	1
Octobre	115	0	3
Novembre	110	0	2
Décembre	151	45	6
Total	777	45	32



<i>répartition des hommes et des femmes cotisans</i>		
<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>	<u>TOTAL</u>
19	13	32

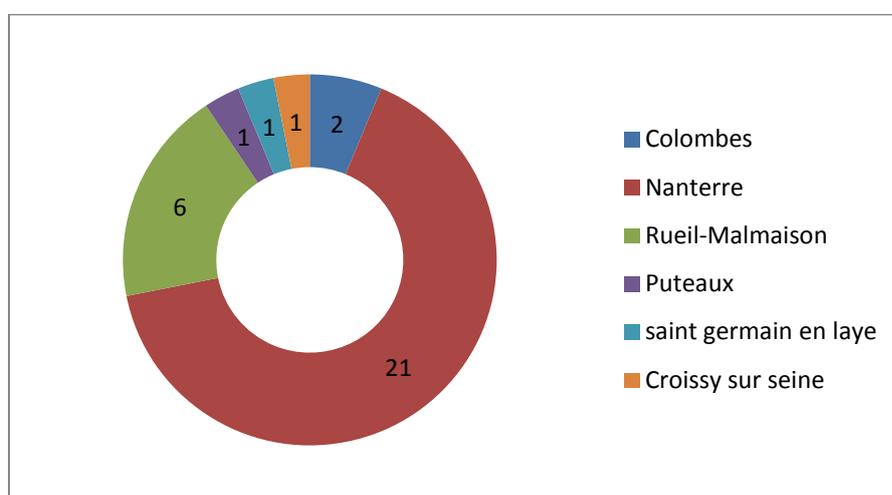


Âge moyen des participants par sexe



Tranche d'âge	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
20 - 30 ans	3	1	4
31 - 40 ans	5	4	9
41 - 50 ans	5	4	9
51 - 60 ans	5	3	8
61 et plus	1	0	1
non renseigné	0	1	1
Total	19	13	32

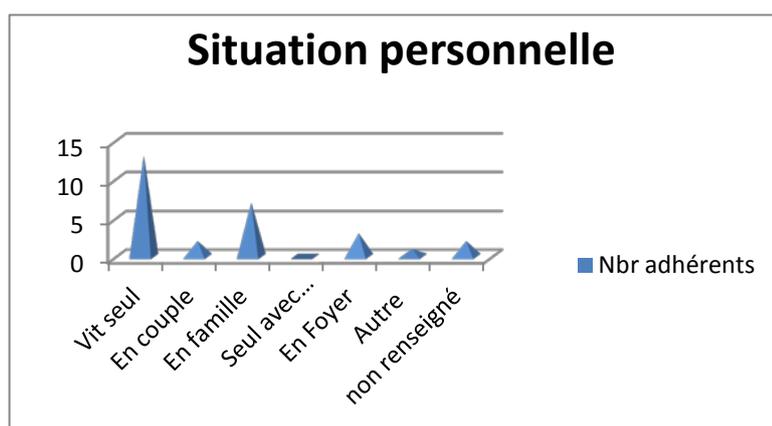
Communes d'habitations



département	villes	Nombre
	Colombes	2
	Nanterre	21
	Rueil-Malmaison	6
	Puteaux	1
	Suresnes	
Autres	saint germain en laye	1
	Croissy sur seine	1
Total		32

Situation familiale

situation personnelle	Nombre d'adhérents
Vit seul	16
En couple	2
En famille	5
Seul avec enfant	0
En Foyer	6
Autre	1
non renseigné	2
TOTAL	32



Situation professionnelle

Situation professionnelle	Nombre d'adhérents
salarié	6
Ne travaille pas	22
Retraité	2
Non renseigné	2
total	32



Suivi Médical

Suivi médical	Nombre d'adhérents
Pas de suivi	1
CMP divers	16
SAVS Nanterre	1
CMP de Rueil-Malmaison	4
Altair	5
Autre	1
Non renseigné	4
Total	32

Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?

Ont entendu parler du GEM par...	Nombre d'adhérents
CMP	4
Altair	6
Adhérents	4
Associations diverses	2
UNAFAM	2

Hopitaux cash de Nanterre	4
MGEN Rueil	1
Non renseigné	5
SAVS	3
Autres	1
Total	32

L'Association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association parrain via les salariés doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement...

Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

Bilan de l'année 2015

L'année 2015 a été témoin d'un changement majeur dans l'organisation du gem de Nanterre : Période de janvier 2015 à mai 2015

Déménagement du gem de Nanterre préfecture à Nanterre centre.

Parallèlement, une alternative a été proposée aux adhérents qui ont pu fréquenter le gem de la garenne colombes qui se tenait prêt à les accueillir.

De cette manière, du côté adhérent, la coupure avec l'univers du gem n'a pas été complète si ce n'est géographiquement.

De février à avril 2015, nous avons travaillé à réaliser, en partenariat avec la ville de Nanterre (la ville, la mission handicap), le suivi de différents chantiers préparatoires en vue de l'ouverture du nouveau gem centre.

Il se trouvait qu'un local vide était disponible dans le centre dans un immeuble qui logeait déjà diverses associations et même une congrégation religieuse :

Emmaüs habitat mais aussi les petits frères des pauvres, le Samsah (espérance haut-de-seine) et la maison de retraite derrière constituait un environnement propice et un cadre idéal pour mutualiser les différents publics en présence autour du gem de Nanterre centre.

Pour donner toute la publicité nécessaire à cette ouverture, nous avons organisé des portes ouvertes dans les nouveaux locaux fraîchement aménagés :

Nous avons pu compter jusqu'à 35 visites dans le cadre de ces portes ouvertes aussi bien d'officiels que de futurs adhérents, mais aussi des particuliers et des voisins.

Un récent partenariat est également à souligner, celui qui a vu nous rejoindre altaïr

Nous pouvons dire que dans l'ensemble il y a eu de l'amélioration face à l'ambiance quotidienne du GEM, des repas conviviaux et diverses sorties ont été réalisées en tenant compte de la demande des adhérents. Un nouvel élan et une nouvelle dynamique s'est installée depuis l'ouverture du nouveau local situé 10 rue Jean Baptiste Lebon, un local avec un petit jardin



qui fait le bonheur de chacun.

La reconstruction de l'association satisfait les anciens mais beaucoup de nouveaux s'investissent et font de ce lieu, leur lieu. L'objectif du déménagement était aussi de créer un réseau de partenaire et ouvrir les adhérents vers la cité et la proximité du nouveau local ouvre différentes perspectives.

Les nouveaux partenariats relancent une dynamique,

Nous avons aussi pu mettre en place divers ateliers à pérenniser tels que l'atelier cuisine, atelier corporels en partenariat avec les petits frères des pauvres qui mettent à disposition une bénévoles et nous mettons à disposition un local cela permet la mutualisation des publics.

Les thèmes abordés lors des réunions Vie associative :

Nous abordons différents thèmes tel que la participation des adhérents, l'organisation, la vie quotidienne du GEM : la relation entre personnes au GEM, de l'entretiens du lieu d'accueil, des activités, sorties, projets...

A cette réunions sont présent l'équipe professionnel (la coordinatrice des 8 GEM, l'animatrice du GEM et les stagiaires) et les adhérents qui désirent y participer à la réunion.

- **Cotisations :**

-Trimestriel (octobre à décembre 2015) pour rachat de café, thé, sucre...

-Annuel (à partir de Janvier 2016) les 24 euros seront mis sur le compte de l'Association du GEM

Le temps de reconstruire un groupe, nous avons décidé de mettre en place la gratuité de la cotisation 2015. Les petits dons que les adhérents souhaitaient réaliser ont servi pour le rachat de café, thé....

- **Election :**

Les élections se dérouleront courant Mai 2016 au sein du GEM Le Bon Accueil.

Le bureau se composera :

- d'un Président
- d'un Vice-président
- d'un Secrétaire
- d'un Trésorier.

Le gem dans la cité

Le G.E.M. s'implication dans la ville où il réside grâce à la participation aux réunions, à travers les conventions entre les bénévoles, et organisation des projets en commun... Mais aussi en orientant le public accueilli vers les services de la ville appropriée à leurs besoins.

L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, apporte des propositions si besoin d'activités et d'organisation.

Les professionnels ont un rôle clef dans le G.E.M. : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M. n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce si nécessaire et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et d'Autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil. Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation. Mais l'animateur est aussi une technicienne. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM. Il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas

« d’occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps. C’est aussi l’encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s’y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu’un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l’accroche ne prend son sens qu’avec l’appui d’une volonté de l’adhérent. C’est par le plaisir trouvé dans l’expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres l’émulation du groupe, sans que l’animateur n’ait besoin d’intervenir. L’animateur encourage la responsabilisation et l’autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l’animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l’animation et l’accueil à proprement parlé étant assuré régulièrement par les adhérents. Cependant l’animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur élaboré avec l’ensemble des membres du GEM il aussi force de proposition et prend part à l’animation des activités. Il est garante de la pérennité de la structure, les adhérents les bénévoles sont susceptibles régulièrement d’être absents fatigués... l’animateur a des compétences en matière de gestion et d’organisation pour maintenir un esprit associatif.

L’INTERGEM :

Dès l’ouverture des premiers GEM parrainés par l’ŒUVRE FALRET une réflexion avait été initiée autour de l’intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/ an) afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l’échange d’expérience, l’organisation administrative et financière ... C’est l’occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d’un contexte économique et politique incertain l’offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

L’analyse de sa pratique

Les professionnels partagent également un temps d’analyse des pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d’entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposées aux professionnels via l’association parrain. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l’Oeuvre Falret. Au-delà d’une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s’agit davantage de travailler sur ces propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d’acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n’implique pas d’exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l’autre ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents.

C'est dans ce contexte que l'animatrice ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale comme ce peut être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité où le support de l'atelier représente le média de l'activité. C'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animatrice et les autres participants. Il n'est plus lui-même le sujet de l'échange. Dégagé de cette « emprise » sur son espace intime l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui. Le travail entamé en régulation avec la psychologue sans connaissance des adhérents lors des réunions d'analyse des pratiques consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

Le rôle des bénévoles

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

Rôle des stagiaires

Les stagiaires viennent dans le cadre de leurs formations pour découvrir la structure, les adhérents et le travail des professionnels (l'animatrice, les bénévoles, la coordinatrice...). Ils sont est important au sein du GEM car ils apportent un nouveau « regard », « un regard extérieur à la structure », ils viennent avec leur motivations et leur idées qui peuvent être bénéfique à la vie du GEM et ils aident aussi l'animatrice dans sa fonction au quotidien.

L'accès à la culture : entre mode d'expression, ouverture au monde et citoyenneté ?

L'accès à la culture est un droit fondamental, c'est s'ouvrir à soi-même, aux autres et plus largement au monde. C'est également lutter contre l'isolement et l'exclusion. L'accès à la culture est l'un des facteurs d'une meilleure cohésion sociale. La culture est créatrice de lien un principe de vivre ensemble. C'est également un facteur d'épanouissement personnel et permet de s'enrichir. Elle aide à la formation des citoyens émancipés. L'intégration des personnes en situation de fragilité psychique dans la vie culturelle de la ville nécessite de susciter des échanges entre les acteurs de la culture (médiathèque, bibliothèque, cinéma, musée, théâtre...) et du médico social (association, établissement recevant du public...). Il est important de replacer la culture au centre de la vie ainsi favoriser la mixité dans tout projet culturel en considérant la personne.

Perspectives 2016

Suite au déménagement, une nouvelle dynamique est en route

La direction que souhaite prendre le gem est d' « aller vers », « aller à la rencontre de... »

Le GEM a pour but d'acquiescer un maximum de partenaires sociaux afin d'être aussi un lieu d'accueil, d'information vers l'extérieur.

C'est pourquoi nous nous engageons à monter de nombreux réseaux et partenariats.

Projets à venir et partenaires

En collaboration avec l'Esat, il est prévu de concevoir puis de réaliser des jardins potagers suspendus. L'objectif est double : apporter à la cuisine maison du gem des légumes et des fruits cultivés dans le petit jardin du GEM LE BON ACCUEIL de la ville de Nanterre.

Le second bénéfice collectif apporté par ce chantier-vert réside dans la saine émulation qu'il ne manquera pas de susciter, sans compter que les adhérents pourront s'initier d'une manière ludique et utile au jardinage et au paysagisme.



Du 25 juin au 2 juillet 2016 avec le gem d'Argenteuil, on organise un séjour à Granville en Normandie, avec notamment visite du Mont saint Michel

Nous y seront répartis dans des petites maisonnettes qui donnent accès directement à la plage, et qui dit plage dit océan



Différents partenaires Médico sociaux en cours de conventions:

Mission Handicap/Mairie de Nanterre

Altair

CSAPA/APORIA

CMP/Cash de Nanterre

Esat Camille Hermange

SAMSAH

Ces différents partenaires auront l'avantage de faciliter les échanges, ce qui permettra un renseignements et accès plus facile des adhérents.

Notre projet principal pour l'année 2016 est le renouvellement de l'association.